

REGLEMENT COMPLEMENTAIRE DU TOURNOI
SIMPLE, DOUBLE et MIXTE JEUNES OPEN
DU **COGIBAD**,
JUGE ARBITRE :

1. La compétition est autorisée par la FFBAD et se déroule selon les règles fixées par elle (Règlement général des compétitions). La participation à ce tournoi entraîne l'acceptation de tous les articles du règlement.
2. Tout participant doit posséder sa licence valide à la date limite d'inscription pour la saison en cours l'autorisant à jouer en compétition. Seront admises à jouer les catégories minibads, poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors.
3. La compétition accueillera les tableaux
4. Les classements des joueurs pourront aller de NC à R4, excepté pour les poussins.
5. La compétition ne fonctionnera pas forcément sous forme de catégories mais avec des poules (de préférence de 4) en fonction des niveaux de jeu, sous forme de TOPS. Le niveau de jeu prendra en compte le CPPH des joueurs mais aussi une appréciation de la part des organisateurs. L'objectif étant d'apporter une cohérence dans les tableaux. Les joueurs seront placés dans la poule correspondant à leur classement le jour du tirage au sort. Des tableaux Intergenres pourront être ouverts.
6. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier l'ordre des matches en cas de nécessité avec l'accord du juge arbitre.
7. Les matches sont en auto-arbitrage.
8. Tout joueur non présent sur le court dans un délai de 5 minutes après l'appel de son match risque une disqualification du tableau par le juge arbitre quel que soit le stade de la compétition.
9. Les joueurs disposent de 3 minutes à l'appel de leur match pour débiter la rencontre.
10. Les matches peuvent être appelés une heure avant l'horaire prévu (cf. Règlement Général des Compétitions). Donc tout joueur doit être présent, dans la salle, une heure avant l'heure présumée de son match.
11. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match. Aucun joueur n'est autorisé à quitter le terrain pendant son match sauf accord du juge arbitre.

12. Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions, de réunir ou de scinder des séries si le nombre de participants dans chacune d'elles est insuffisant ou trop important.

Critère de sélection des inscriptions = ordre d'arrivée des inscriptions.

13. Les volants sont fournis par les joueurs.

14. Le volant agréé pour ce tournoi est le Yonex Aerosensa 10.

15. Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés, les arbitres, les membres du comité d'organisation et les entraîneurs entre les sets.

16. Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale est exigée sur le terrain.

17. Les joueurs peuvent s'inscrire dans un seul tableau, sans assurance de se voir attribuer une place. Si tel est le cas, le joueur sera remboursé de ses droits d'inscription.

18. Tout joueur inscrit à la compétition doit payer 10€ pour 1 tableau, 15€ pour 2 tableaux et 20€ pour 3 tableaux

19. La date limite d'inscription est le ... et le tirage au sort aura lieu le ...

20. Le temps de repos minimum entre 2 matches est de 20 minutes.

21. Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain autre que l'infrastructure, sera compté faute, sauf au service, où le joueur pourra resservir.

22. La configuration du gymnase ne permet le coaching que pendant les arrêts de jeu (11 points et fin de set).

23. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, incident ou accident à l'intérieur ou aux abords des gymnases.

24. Il n'y aura pas de buvette mise en place lors de la compétition. Les joueurs et accompagnants doivent donc s'organiser pour leur restauration.

25. En cas d'annulation de la compétition avant le début de celle-ci les inscriptions perçues seront remboursées dans leur intégralité.

26. Tout joueur souhaitant s'absenter du tournoi doit le signaler au juge arbitre.

27. Dans chaque série seul le joueur ou la joueuse vainqueur sera récompensée.



28. Le juge arbitre est désigné par le comité organisateur. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point du règlement. Ses décisions sont sans appel.
Seul un représentant de club est autorisé à poser une réclamation au JA et à la table de marque.

29. En application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs, les joueurs mineurs doivent être accompagnés d'au moins un représentant majeur connu du Juge Arbitre et présent dans le gymnase jusqu'au départ effectif du mineur.

30. Le juge arbitre responsable du tournoi est ...

31. Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (voir règlement des forfaits).

Il devra prévenir l'organisateur de sa non-participation et adressera dans les 5 jours après la compétition, les pièces justificatives à l'adresse suivante : contact@lnaqbad.fr

Comité de Gironde de Badminton

Maison Départementale des Sports
153, rue David Johnston – 33000 Bordeaux
Tél /Fax : 06 52 82 74 76 Email : accueil@cogibad.org Site : www.cogibad.org

GénérationBad
.com

